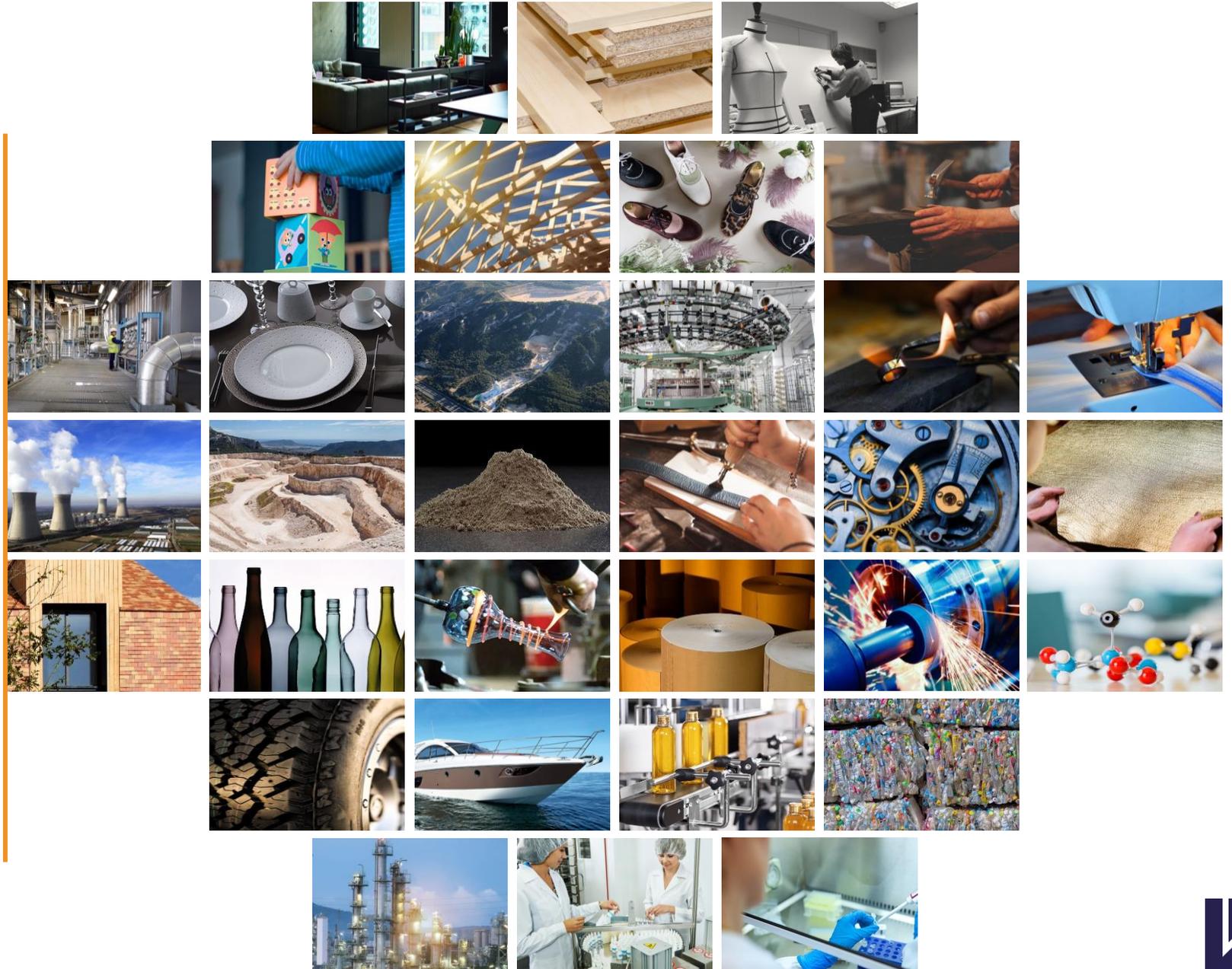




COMPÉTENCES
INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



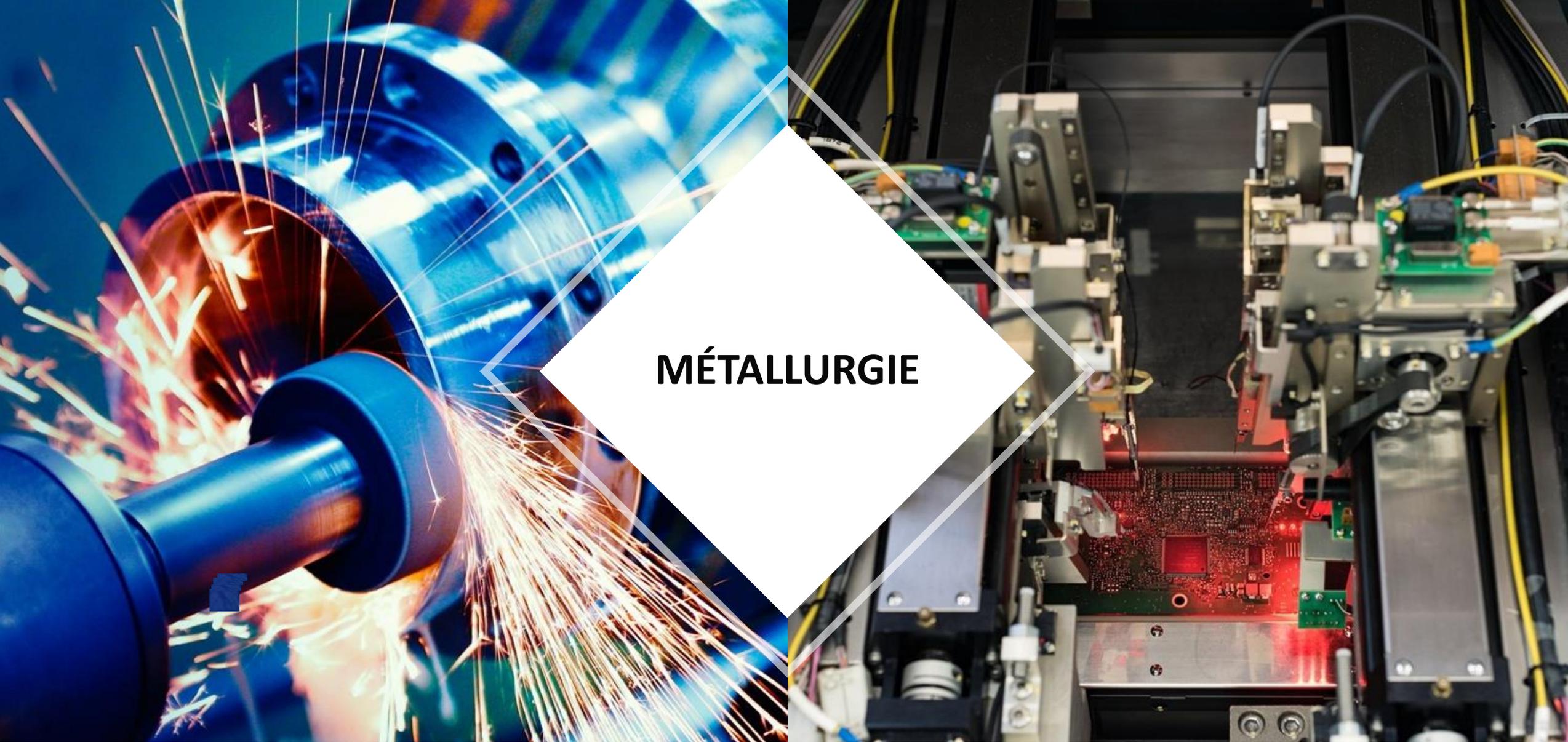
COMPÉTENCES
INDUSTRIES

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :			Sources :
Économique	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires	<ul style="list-style-type: none">- INSEE (DADS, ESANE, REE)- DARES- ACOSS	Alternance	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Données OPCO 2i
Emploi	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	<ul style="list-style-type: none">- Table de croisement IDCC/APE- Entretiens avec des experts techniques	Enjeux	<ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	<ul style="list-style-type: none">- Entretiens avec des experts techniques- Publications



MÉTALLURGIE



520 Md€
chiffre d'affaires



41 900
entreprises



1 600 000
salariés



56 275
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



520 Md€ chiffre d'affaires

- 48% du CA interindustriel
- 50% à l'export



41 900 entreprises

- 49 500 établissements
- 60% de TPE

2019



1 600 000 salariés

- 50% de l'emploi de l'industrie
- 56% de TAM et cadres

2020



56 275 alternants

- 48 694 apprentis
- 7 581 contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

La métallurgie recouvre un large spectre d'activités industrielles : l'extraction et la transformation du minerai brut en métal, l'élaboration de produits finis et semi-finis en matière de transport dans divers secteurs (automobile, aéronautique, ferroviaire, naval, cycle, etc.), la fabrication de machines et d'équipements pour l'industrie, la fabrication de composants électriques et électroniques... La branche de la métallurgie, qui regroupe tous les salariés de ces activités, est intégrée à l'ensemble de l'économie car elle sert de très nombreux secteurs au-delà de l'interindustrie (bâtiment, alimentaire, service, etc.).



Alliages et produits métalliques



Électrique, électronique et numérique



Mécanique



Équipements de production énergétique



Automobile et cycle



Aéronautique et spatial



Ferroviaire



Naval

Le périmètre des données statistiques

Dans ce panorama, le périmètre des indicateurs de la branche Métallurgie est défini à partir de l'ensemble des conventions collectives qui y sont rattachées (cf. Annexe). Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements des divisions NAF 24 à 30, 32 et 33. Au-delà de ces codes APE historiques, on dénombre également des établissements appliquant une ou plusieurs des conventions collectives de la Métallurgie dans les divisions suivantes : 45, 46 et 47 (commerce), 43 (installation), 58 (édition de logiciel), 62 (informatique), 95 (réparation), 71 (ingénierie et études) et 70 (sièges sociaux).



Les informations clés

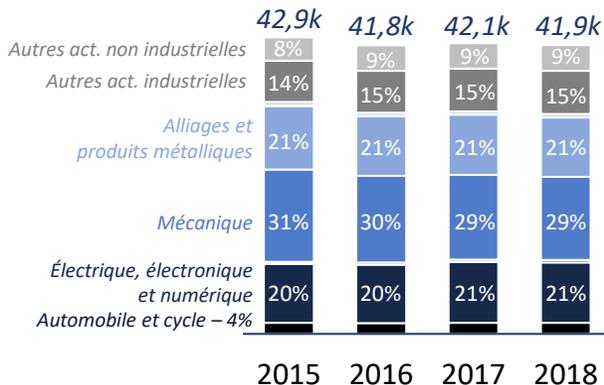
La métallurgie représente en 2018 **60% des entreprises** et **48% du chiffre d'affaires de l'interindustrie française**.

Le nombre d'entreprises est stable et le chiffre d'affaires en hausse : les activités des **entreprises étaient en croissance jusqu'en 2018**.

98% des entreprises sont des PME et leurs établissements sont majoritairement situés en **Île-de-France** et en **Auvergne-Rhône-Alpes**.

41 900 entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

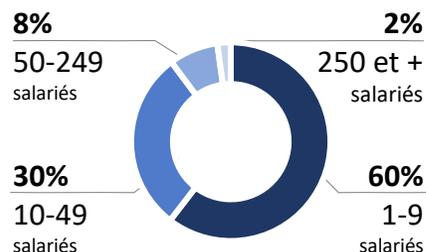


Remarque : En 2018, la somme des entreprises du secteur aéronautique, ferroviaire et naval représente 2% des entreprises, c'est pourquoi elles ne sont pas visibles sur ce graphique.

La métallurgie a connu une légère baisse de son nombre d'entreprises entre 2016 et 2017 (-3%). Depuis, le nombre d'entreprises est stable, autour de 42 000. La part des entreprises aéronautiques est relativement faible (1%), mais ce sont de grandes entreprises qui réalisent environ 18% du chiffre d'affaires de la branche.

98% de TPE/PME

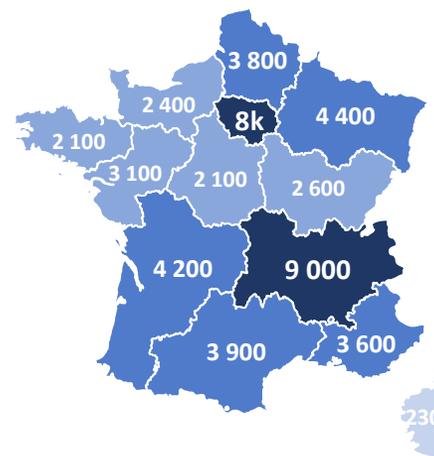
Part des entreprises - REE 2018



Autour des grandes entreprises comme Renault, PSA ou Airbus, on trouve une large majorité de TPE : 60%, soit 25 000 entreprises.

49 500 établissements

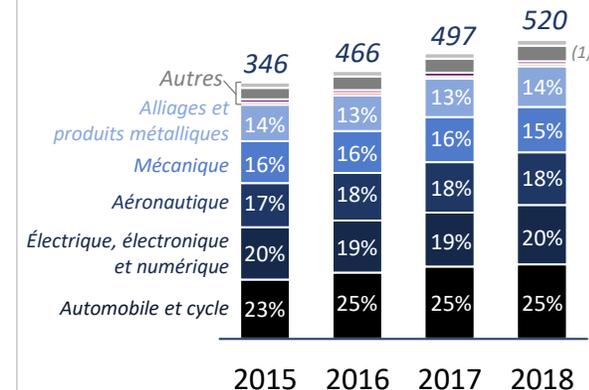
Nombre d'établissements – REE 2018



33% des établissements sont implantés en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes. La branche irrigue néanmoins l'ensemble du territoire avec des spécificités sectorielles régionales comme l'aéronautique en Occitanie.

520 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - Esane



(1) En 2018 : Ferroviaire : 1% ; Naval : 1%
Autres activités industrielles : 5%
Autres activités non industrielles : 2%

2/3 du CA est réalisé sur les secteurs « automobile et cycle », « électrique, électronique et numérique » et « Aéronautique ». L'ensemble des secteurs était en croissance de 2015 à 2018 (+4%/an en moyenne).



Les informations clés

La métallurgie emploie **1 600 000 salariés**, soit **57% des emplois de l'industrie**. Les deux bassins d'emploi majeurs sont **l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes**. L'emploi est concentré dans les **grands groupes** : **56% des salariés travaillent dans les 2% des entreprises de plus de 250 salariés**. La branche de la métallurgie est axée sur la **production** : **49% des salariés** exercent des métiers de production/assemblage ou d'exploitation/maintenance.

1 600 000 salariés

Nb de salariés en milliers – ACOSS

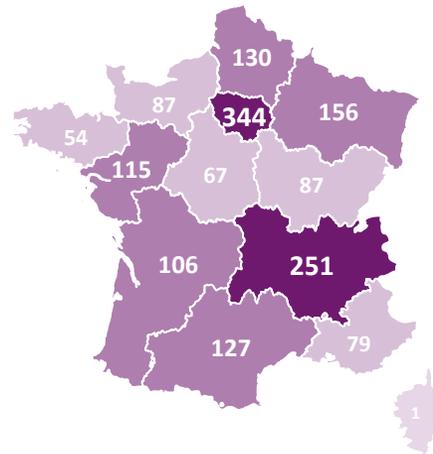


2016 2017 2018 2019

Le nombre de salariés est en très légère croissance : + 16 000 salariés entre 2016 et 2019 (soit + 1%).

44% en IdF et AURA

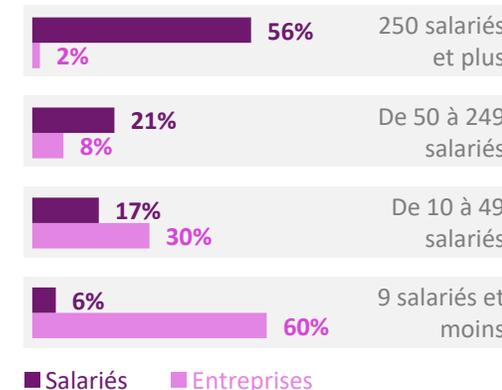
Nb de salariés en milliers – ACOSS 2019



L'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les deux bassins d'emploi majeurs (44% de l'emploi). Le reste des 66% est réparti de manière plutôt homogène sur le territoire à l'exception de la Bretagne et du Centre-Val de Loire.

Des grands groupes

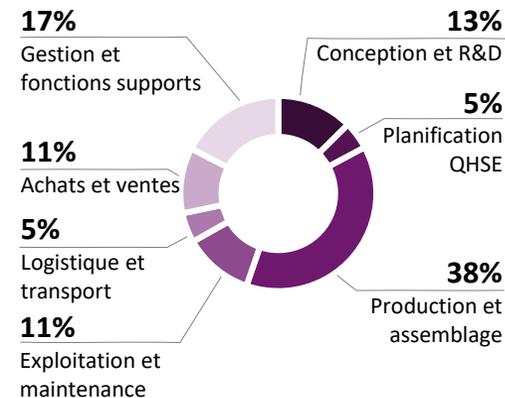
Part des entreprises/salariés – DARES 2017



56% des salariés travaillent dans les 2% des entreprises les plus grandes (250 et + salariés). En effet, plusieurs dizaines de groupes comptent plus de 10 000 salariés. En contrepartie, 60% des entreprises sont des TPE et emploient 6% des salariés de la branche.

49% de salariés en production et maintenance

Part des salariés - DADS 2015



38% des salariés exercent des métiers de production. La branche est très active en conception et R&D puisque cette activité occupe 13% des salariés, un taux particulièrement haut pour l'interindustrie.



Les informations clés

Si le secteur reste encore très masculin, **il attire cependant aussi des femmes** qui représentent près d'1/4 des salariés.

1/3 des salariés ont plus de 50 ans, et on peut estimer à 500 000 le nombre de départs en retraite ces 10 prochaines années.

De par sa taille et ses métiers de production nécessitant des savoir-faire diversifiés et techniques, **la branche recourt à l'apprentissage de manière importante.**

78% d'hommes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

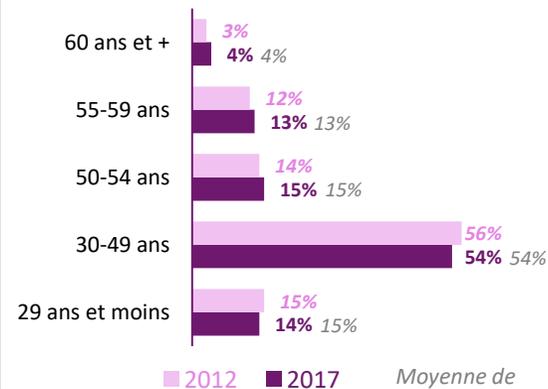


Moyenne de l'interindustrie

La branche de la métallurgie est une des moins féminisées de l'interindustrie française avec 22% de femme contre 29% en moyenne.

32% de plus de 50 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017

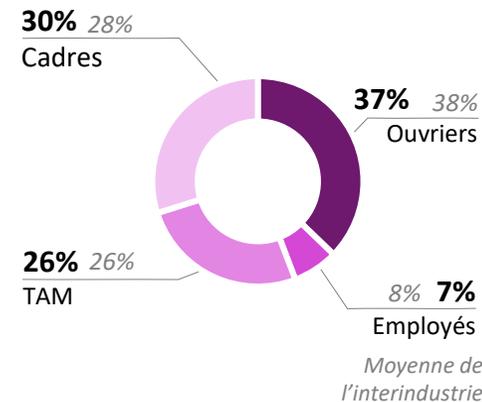


Moyenne de l'interindustrie

La branche suit la dynamique de vieillissement de la majorité de l'interindustrie. Ainsi, les plus de 50 ans ont augmenté de 3 points entre 2012 et 2017. 500 000 salariés ont plus de 55 ans et partiront pour la plupart en retraite dans les 5 à 10 ans.

37% d'ouvriers

Part des salariés par CSP – DARES 2017

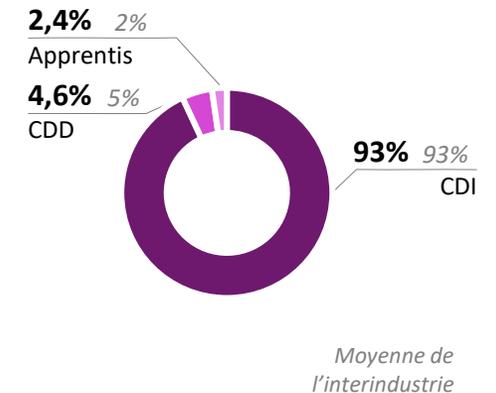


Moyenne de l'interindustrie

44% des salariés sont des ouvriers et employés. La proportion de TAM et de cadres tend à augmenter pour répondre aux besoins d'innovation produit et d'automatisation des lignes de production dans un secteur fortement concurrentiel.

93% de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



Moyenne de l'interindustrie

93% des contrats des salariés de la métallurgie sont des CDI, taux moyen de l'interindustrie française. Les entreprises font appel aux apprentis pour 2,4% de leurs effectifs en 2017. Une proportion qui augmente chaque année avec un objectif de +5% d'ici 2025.



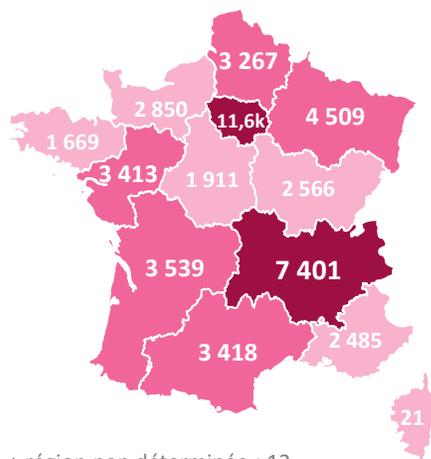
ALTERNANCE

APPRENTISSAGE

48 694 apprentis au 31/12/2020

39% en IdF et AURA

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

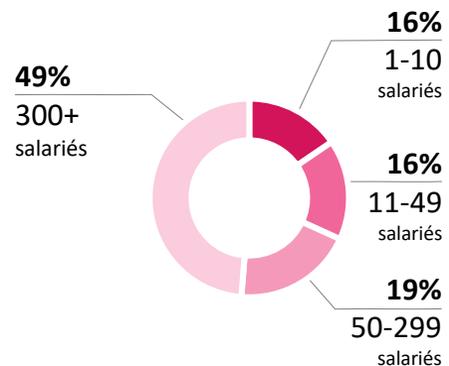


+ région non déterminée : 12

Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 30 contrats pour 1 000 salariés.

49% dans les 300+ salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



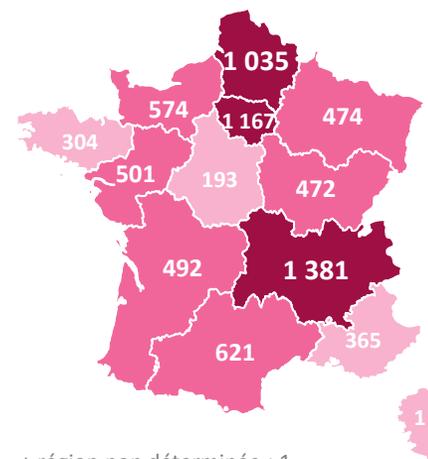
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (49%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

7 581 contrats au 31/12/2020

47% dans 3 régions

Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i

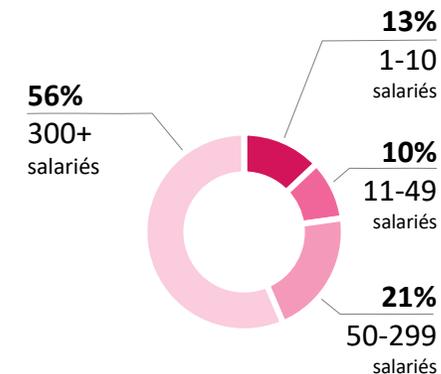


+ région non déterminée : 1

Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 5 contrats pour 1 000 salariés.

56% dans les 300+ salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (56%).



ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- Les activités de la branche de la métallurgie **contribuent à des secteurs et des filières multiples** (aéronautique, automobile, électrique et électronique, etc.). Ces secteurs s'inscrivent néanmoins tous dans un environnement **fortement compétitif et concurrentiel** au niveau mondial. Pour poursuivre la croissance qu'ont connue les entreprises françaises de la branche jusqu'en 2018, celles-ci doivent **investir dans l'innovation et les technologies de production de pointe**.
- La branche comprend de nombreuses grandes entreprises qui font vivre un **écosystème d'ETI, de PME et TPE très important** en France et à l'international. La **supply chain** est ainsi devenue **complexe et fragile**. L'amélioration de la résilience de certaines filières passera par la relocalisation et la diversification de certaines de leurs productions.



- Conformément aux évolutions réglementaires et pour répondre à la demande de leurs clients, les entreprises de la branche travaillent à la **réduction des impacts environnementaux** de leurs produits et process de production, notamment grâce à l'**éco-conception**.
- Les entreprises s'attellent également à inscrire leurs activités au sein de l'**économie circulaire** en développant l'utilisation de matériaux recyclés.



- La crise liée à la COVID-19 a impacté les secteurs de la métallurgie de manière différente. L'aéronautique est très fortement impacté du fait de la baisse du trafic aérien entraînant un report des commandes d'avions. L'automobile a connu un arrêt brutal de sa production, mais les plans de soutien ont permis une reprise plutôt rapide. L'électronique et le numérique sont plutôt favorablement impactés du fait de la croissance des usages d'outils dématérialisés. Pour la métallurgie, il s'agit peut-être de l'opportunité d'un réinvestissement pour protéger des capacités stratégiques. Enfin, dans tous les secteurs, les TPE et PME sont les plus fragilisées et il y a un risque important de cessation d'activité et de perte de savoir-faire pour nombre d'entre elles.

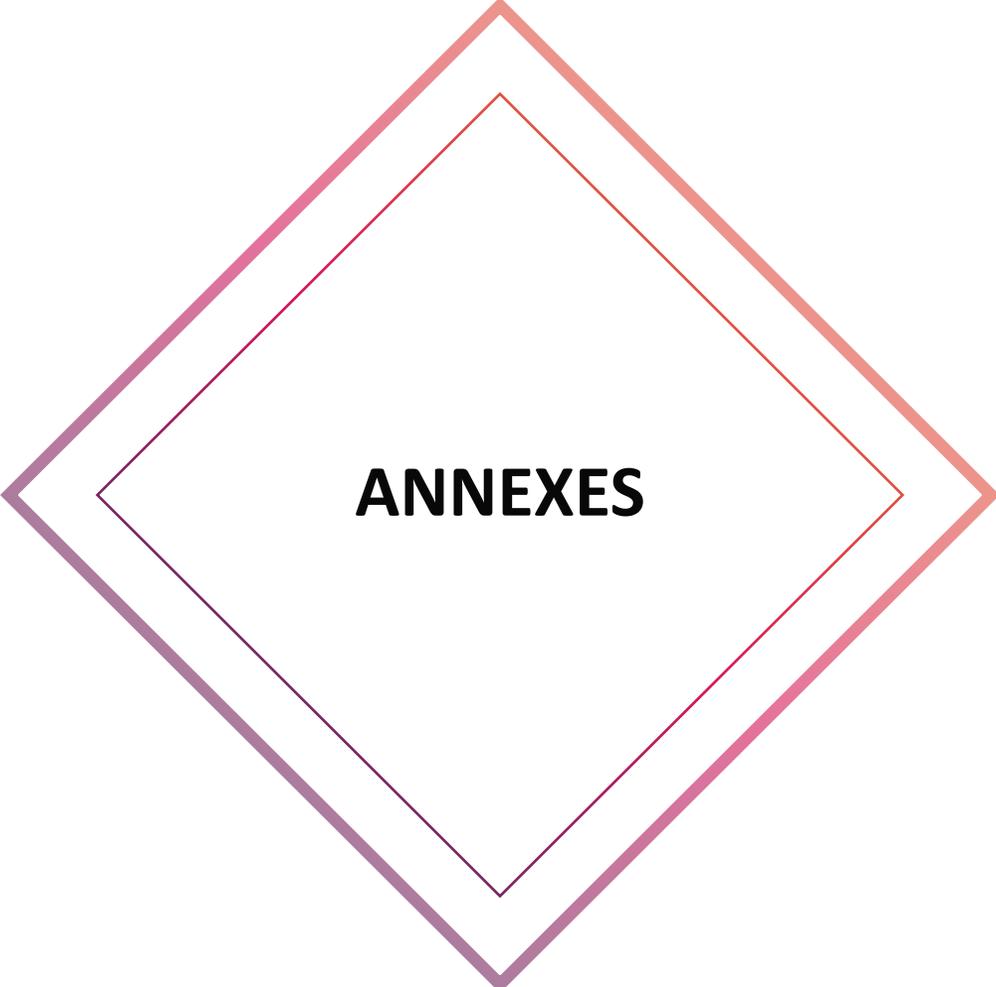
Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- Face à une **population de salariés vieillissante aux savoir-faire essentiels** pour les activités de la branche, les acteurs mettent en œuvre plusieurs moyens pour répondre à cette problématique :
 - **Améliorer l'employabilité de salariés âgés**, experts et maîtrisant ces savoir-faire
 - **Favoriser l'attractivité** des métiers de la branche d'une part grâce à la communication et l'organisation d'événements comme la semaine de l'alternance, d'autre part grâce à l'adaptation des conditions de travail et des modes de management aux attentes des jeunes générations
 - **Organiser les transferts d'expériences et de connaissances** entre les générations



- Les salariés ont des savoir-faire spécifiques aux activités de la branche et il est essentiel de les préserver. Certains recrutements étant plus difficiles, **certain métiers sont en tension comme les ouvriers de transformation des métaux, les chaudronniers, les soudeurs, les tuyauteurs**, etc.
- Pour faire face à la concurrence et poursuivre un niveau d'innovation élevé, les entreprises doivent également **investir sur des profils en ingénierie, conception et R&D**.
- Enfin, du fait de la **digitalisation** des process et de l'émergence de l'**industrie 4.0** (IA, Cobot, VR, etc..), les salariés vont devoir être formés aux **nouvelles compétences** associées.



ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	<p>Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.</p>
PME	<p>Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.</p>
ETI	<p>Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.</p>
GE	<p>Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.</p>
Branche	<p>Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.</p>
Secteur	<p>Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.</p>
Filière	<p>La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.</p>
IdF	<p>Île-de-France</p>
AURA	<p>Auvergne-Rhône-Alpes</p>
kT	<p>1 000 tonnes</p>
k€	<p>1 000 €</p>
M€	<p>1 000 000 €</p>

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAİM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

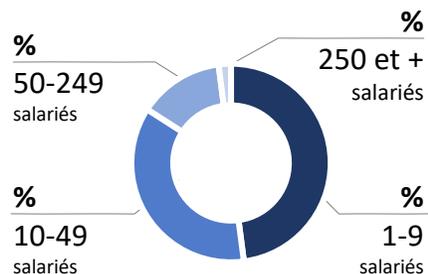
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

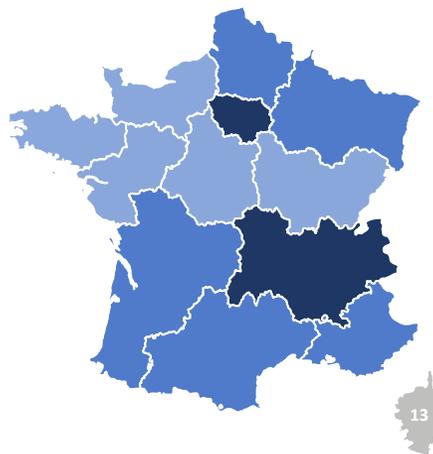
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



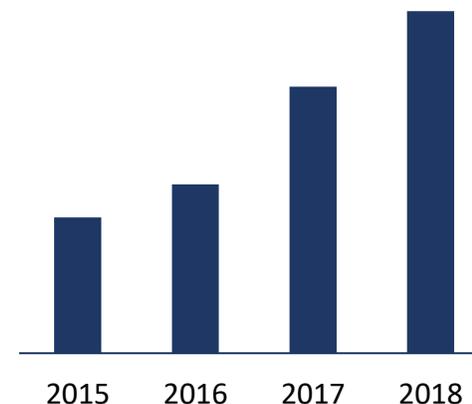
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRETxDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

Nombre de salariés

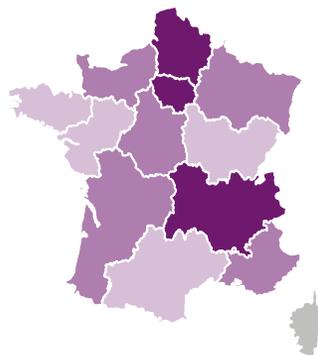
Nb de salariés en milliers - ACOSS



2016 2017 2018 2019

Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



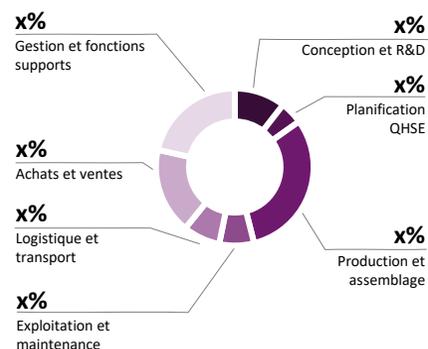
3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base ACOSS par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données ACOSS 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



2 sources :

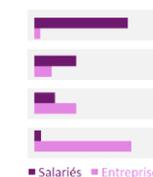
- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

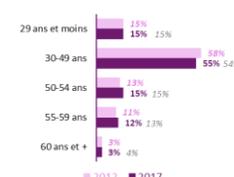
Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



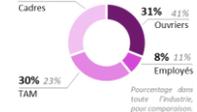
Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



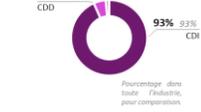
CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

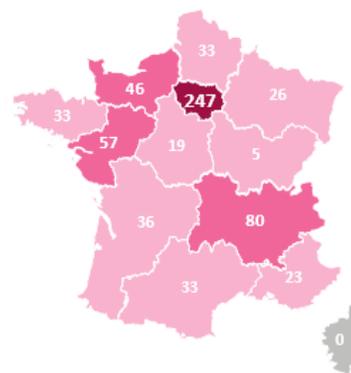


Volet alternance

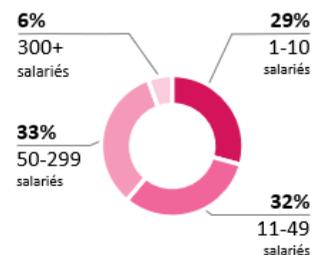
Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

39% en Île-de-France
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

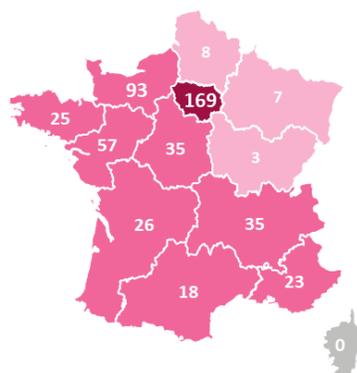


33% dans les 50 à 299 salariés
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

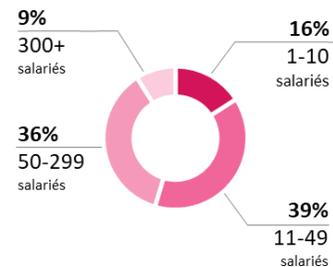


CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

35% en Île-de-France
Nb de contrats pro par région – OPCO 2i

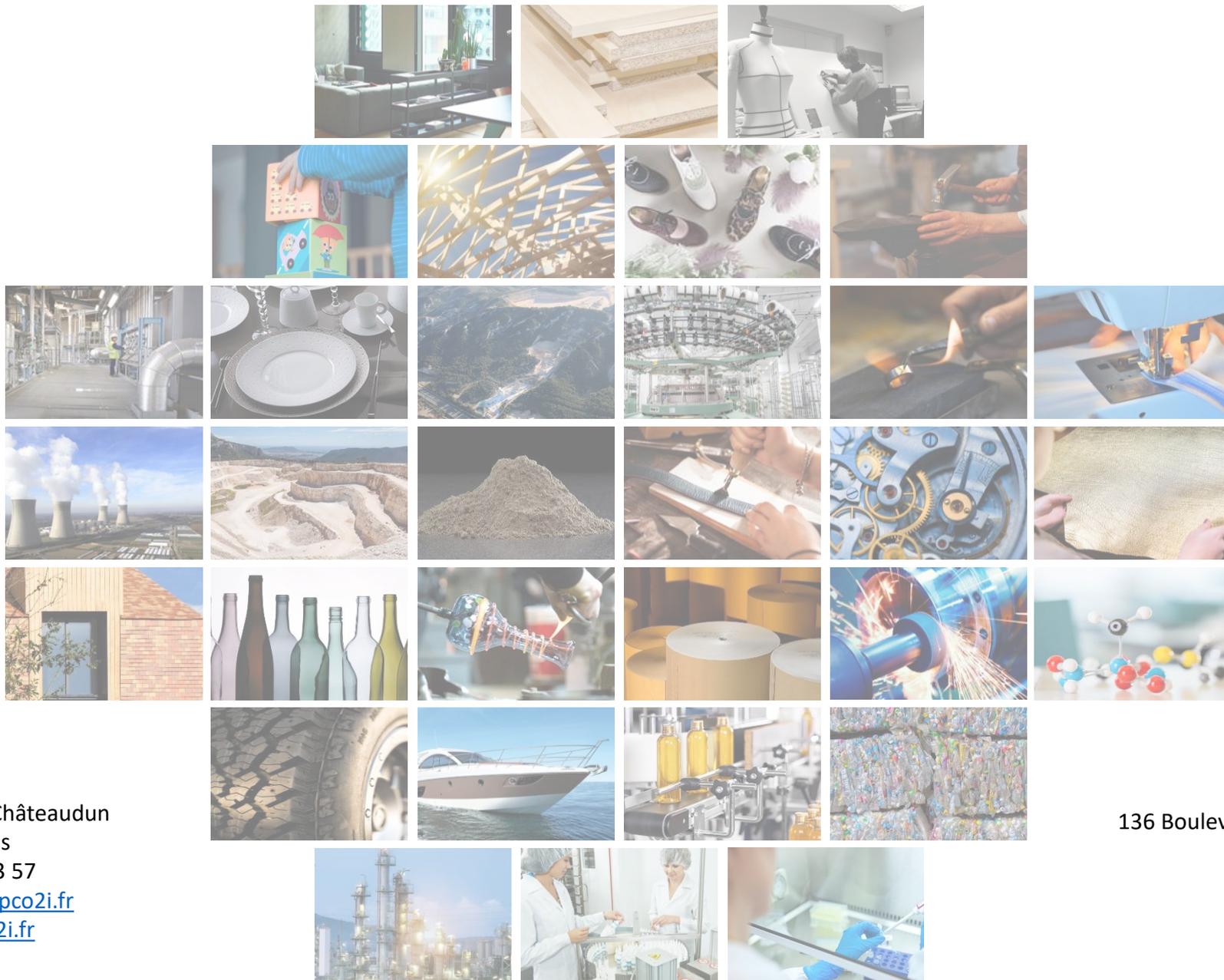


39% dans les 11 à 49 salariés
Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr



kyu